



Ville de Beauharnois

9^e séance du conseil municipal

**PROCÈS-VERBAL
3^e séance extraordinaire du 22 juin 2021**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Beauharnois tenue le 22 juin 2021 à la salle du conseil municipal située au 660, rue Ellice à Beauharnois sous la présidence du maire, Monsieur Bruno Tremblay.

Sont présents

Madame Jocelyne Rajotte, conseillère du district n°1 – des Îles de la Paix
Madame Roxanne Poissant, conseillère du district n°2 – de la Beauce
Monsieur Mario Charette, conseiller du district n°3 – des Moissons
Monsieur Richard Dubuc, conseiller du district n°4 – Saint-Louis
Monsieur Alain Savard, conseiller du district n°5 – Parc industriel
Madame Linda Toulouse, conseillère du district n°6 – de la Pointe-du-Buisson

Sont également présents

Monsieur Alain Gravel, directeur général
Me Karen Loko, greffière

1 Ouverture de la séance

1.1 2021-06-265 Ouverture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jocelyne Rajotte
APPUYÉ PAR Monsieur Mario Charette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

QUE la séance extraordinaire du conseil municipal soit ouverte. Il est 18h05.

Adoptée.

1.2 Constatation du quorum

Monsieur le maire, Bruno Tremblay, constate que le quorum est atteint.

1.3 2021-06-266 Adoption de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance**
 - 1.1 Ouverture de la séance
 - 1.2 Constatation du quorum
 - 1.3 Adoption de l'ordre du jour



2 Règlements

- 2.1 Adoption du Règlement 2021-06 modifiant le Règlement 2021-02 sur la gestion contractuelle

3 Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu

- 3.1 Autorisation de prélèvement d'eau et de rejet d'effluents au réseau d'égout municipal - Demande de modification du certificat d'autorisation de l'usine de Brenntag Canada Inc. - Shellex Groupe Conseil Inc.

4 Service de l'occupation du territoire et de l'aménagement urbain

- 4.1 Désignation de fonctionnaires municipaux responsables de l'application des règlements d'urbanisme - Inspecteurs en bâtiments - Service de l'occupation du territoire et de l'aménagement urbain - Madame Élisabeth Leduc, Messieurs Jean-Norbert Fotsa et Vincent Lefebvre

5 Affaires nouvelles

N\A

6 Communication des membres du conseil

- 6.1 Communications des membres du conseil

7 Période de questions

- 7.1 Période de questions

8 Levée de la séance

- 8.1 Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Richard Dubuc

APPUYÉ PAR Madame Linda Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée.

2 Règlements

2.1 2021-06-267 Adoption du Règlement 2021-06 modifiant le Règlement 2021-02 sur la gestion contractuelle

ATTENDU QUE le 23 mars 2021, le Règlement 2021-02 sur la gestion contractuelle a été adopté conformément à l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE la *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions* (L.Q. 2021, chapitre 7) a été sanctionnée le 25 mars 2021;

ATTENDU QUE dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, l'article 124 de cette loi prévoit que pour une période de trois (3) ans, à compter du 25 juin 2021, les municipalités devront prévoir des mesures afin de favoriser les entreprises québécoises pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumission publique;



ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du 8 juin 2021, l'avis de motion a été dûment donné et le projet de règlement déposé;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Richard Dubuc

APPUYÉ PAR Madame Roxanne Poissant

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

D'ADOPTER le Règlement 2021-06 modifiant le Règlement 2021-02 sur la gestion contractuelle.

Adoptée.

3 Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu

3.1	2021-06-268	Autorisation de prélèvement d'eau et de rejet d'effluents au réseau d'égout municipal - Demande de modification du certificat d'autorisation de l'usine de Brenntag Canada Inc. - Shellex Groupe Conseil Inc.
------------	--------------------	--

ATTENDU QUE Brenntag Canada Inc. a mandaté Shellex Groupe Conseil Inc., ci-après "Shellex", afin de soumettre une demande de modification du certificat d'autorisation de leur usine à Beauharnois auprès du Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques;

ATTENDU QUE l'exécution de ce mandat nécessite l'obtention de certaines autorisations de la Ville de Beauharnois;

ATTENDU la demande de Shellex du 30 mars 2021;

ATTENDU QU'il n'y aura aucun changement aux quantités d'eau rejetées, celles-ci resteront les mêmes que celles observées actuellement;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Richard Dubuc

APPUYÉ PAR Madame Jocelyne Rajotte

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

D'AUTORISER l'augmentation du prélèvement maximal d'eau de 35 à 108 m³/jour pour l'usine opérée par Brenntag Canada Inc;

D'AUTORISER le rejet d'effluents au réseau d'égout municipal;

DE CONFIRMER QUE les rejets d'effluents ne dépassent par la capacité de réception et de traitement du réseau d'égout municipal.

Adoptée.



4 Service de l'occupation du territoire et de l'aménagement urbain

4.1 2021-06-269 Désignation de fonctionnaires municipaux responsables de l'application des règlements d'urbanisme - Inspecteurs en bâtiments - Service de l'occupation du territoire et de l'aménagement urbain - Madame Élisabeth Leduc, Messieurs Jean-Norbert Fotsa et Vincent Lefebvre

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Savard

APPUYÉ PAR Madame Linda Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

DE DÉSIGNER les fonctionnaires municipaux suivants responsables de l'application de tous les règlements d'urbanisme de la Ville, notamment les règlements sur les usages conditionnels 608, projet particulier de construction et d'occupation d'immeuble 610, de zonage 701, de lotissement 702, de construction 703, sur les plans d'aménagement d'ensemble 704, sur les permis et certificats 705, plan d'implantation et d'intégration architecturale 706 ainsi que de tous règlements municipaux relevant de leur champ de compétence :

- Madame Élisabeth Leduc - Inspectrice en bâtiments intérimaire
- Monsieur Jean-Norbert Fotsa - Inspecteur en bâtiments - Service aux promoteurs
- Monsieur Vincent Lefebvre - Inspecteur en bâtiments intérimaire - Service aux citoyens

DE DÉSIGNER Madame Élisabeth Leduc, Messieurs Jean-Norbert Fotsa et Vincent Lefebvre, responsables de l'application du Règlement numéro 224 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC de Beauharnois-Salaberry;

DE TRANSMETTRE la présente résolution au greffe de la cour municipale de Châteauguay afin qu'elle puisse émettre les numéros de matricule respectifs aux fonctionnaires désignés.

Adoptée.

5 Affaires nouvelles

N\A



6 Communication des membres du conseil

6.1 Communications des membres du conseil

- Aucune

7 Période de questions

7.1 Période de questions

- Aucune

8 Levée de la séance

8.1 2021-06-270 Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Savard
APPUYÉ PAR Madame Roxanne Poissant

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

QUE la séance soit levée. Il est 18h12.

Adoptée.

Bruno Tremblay, maire

Me Karen Loko, greffière